



Injonction de payer executoire

Par **micHEL 073**, le **29/07/2015 à 16:52**

bonjours

voila je viens de recevoir une injonction de payer executoire ce jour le 29 juillet 2015 me demandant de régler la somme de 2991.24 euros .

ce titre date du 10 août 1999 , signifie le 24 septembre 1999 et rendu executoire le 29 octobre 1999 ,or je n ai jamais reçu de courrier avant aujourd'hui . j avais contracté un crédit chez credipar pour l achat d un véhicule ,suite a la perte de mon emploi le dit véhicule a été saisi et vendu au enchere et je n ai plus eu de nouvelles de l organisme preteur. ma question est simple est ce que je dois payer cette somme 16 ans après ?

merci de votre réponse par avance recevez mes sinceres salutations